



## La carte mobilité inclusion : mention invalidité



**CMI** : carte mobilité inclusion

### A quoi sert la CMI invalidité ?



- la CMI invalidité remplace l'ancienne carte invalidité et vous rend la vie plus simple
- elle donne droit d'utiliser des places assises dans le bus, le métro, dans les salles d'attente et dans certains lieux de rassemblement
- vous bénéficiez du service gratuit d'accompagnement « Accès Plus » quand vous devez prendre le train (SNCF)  
Tel 0890 640 650
- elle vous évite de faire la queue  
Exemple : vous passer en priorité à la caisse des magasins
- la personne qui vous accompagne à les mêmes avantages
- elle vous permet de payer moins d'impôts



Vous avez une CMI invalidité.



- Vous pouvez avoir droit à une CMI stationnement. Vous devez faire la demande de la CMI stationnement

### Qui peut en bénéficier ?



- Si vous avez besoin d'aide tout le temps



- Si vous recevez pour votre enfant le complément de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)



- Si vous recevez une pension d'invalidité de troisième catégorie de la sécurité sociale (exemple : vous ne pouvez plus travailler)



- Si vous êtes une personne âgée avec l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) GIR 1 et 2

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une aide destinée aux personnes âgées qui rencontrent des difficultés ou un handicap pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne.

Le GIR mesure les difficultés des personnes âgées dans la vie de tous les jours.

Si vous êtes en GIR 1 ou 2 vous êtes en très grande difficulté.

Exemple :

- vous êtes obligé de rester allongé tout le temps dans votre lit donc vous avez **automatiquement la CMI Invalidité.**

## Comment en faire la demande ?



Vous pouvez demander votre **carte** :

- soit par [internet](#)

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34049](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34049)



- soit par courrier auprès de la MDPH
- soit au conseil départemental si vous recevez l'APA



- ou en téléphonant au 0 809 360 280



**La CMI Invalidité est gratuite**

### Important :

Cette carte est à notre disposition

- sans condition d'âge
- sans condition de ressources,
- sans condition de durée de résidence pour les étrangers résidant en France.





### Combien de temps dure cette carte ?

- Pour une durée d'1 à 20 ans, voire à vie

### Existe-il d'autres CMI ?



Il existe d'autres cartes :

- La carte CMI invalidité



- La CMI Stationnement



- La CMI Priorité